

Juillet
2019

LA GAZETTE De La PIERRE QUI TOURNE



L'équipe municipale vous informe de l'activité de la commune à travers cette nouvelle édition de la gazette.

École : L'année scolaire arrive à sa fin, son déroulement avec la nouvelle configuration (3 classes) s'est passée dans des conditions satisfaisantes. Un remerciement aux professeurs qui ont su adapter leur organisation pour permettre aux élèves de passer leur année dans les meilleures conditions possibles.

La Poste, nouveau service :

Lundi 29 Avril a été inauguré le nouveau service de poste informatique à l'agence postale de CHAMPEY, en présence du Sous-Préfet de Lure M. ROBE GRILLET, du Président de la CCPH M. BURKALTER, du député M LEJEUNE, du directeur de la communication de La poste M. TRAMPOL, de la Présidente de la Commission Postale Mme Marie-Odile HAGEMANN, De la responsable commerciale Bourgogne Franche comté, Mme Alexandra BROÏER.

Ce service met à disposition gratuitement un poste informatique connecté à INTERNET pour vous permettre d'accéder aux sites et services disponibles en ligne. Ghislaine sera à votre service pour vous aider à trouver vos marques sur ce nouvel outil.

L'agence postale et le secrétariat de mairie seront fermés les 4 et 5 septembre 2019 et du lundi 16 septembre 2019 inclus au samedi 5 octobre 2019 inclus. Seule une permanence en mairie sera assurée pendant les congés de l'employée.

Incendie :

Le 3 avril 2019, la maison de M. RICHE à la « ferme de Greuze » a été totalement détruite par un incendie. Les pompiers de Héricourt, Lure et Villersexel sont intervenus pour le maîtriser mais il ne reste rien de ce bâtiment. Lors de la réunion du conseil du 10 avril 2019, une aide de 500 € a été octroyée à M. Riche. Par ailleurs, sur la commune, l'élan de solidarité de la population du village par des dons en espèces ou nature (vêtements) a permis à M. Riche d'affronter cette épreuve.

Nouveaux projets de lotissements

Lotissement communal, Sous l'étang :

3 lots sont déjà accessibles à la vente. Les travaux de viabilisation seront réalisés après la vente des premiers lots en bordure du chemin de la « Vie des Ouches ».

Réseau d'eau :

Notre réseau connaît toujours quelques fuites qui ont été aggravées cet hiver. Un secteur a été identifié (rue des Vieilles Vies) et réparé ce qui réduit fortement les pertes. Des actions sont toujours en cours pour détecter les fuites restantes et les réparer. Les travaux de remplacement de la conduite à l'entrée de la rue des moulins ont été effectués.

Sécheresse :

L'année 2018 a connu une forte sécheresse, on s'en souvient tous. Pour 2019, l'hiver n'a pas été très pluvieux et malgré le printemps maussade que nous avons connu, le déficit des nappes phréatiques est d'actualité. Nous devons donc rester vigilants sur notre consommation d'eau. En Haute-Saône, les arrêtés départementaux de restriction de consommation de l'eau sont imminents : depuis début juillet (nous sommes en alerte niveau 1).

Bordures, trottoirs et haies :

Il appartient à chacun des propriétaires d'entretenir les bordures, trottoirs, chemins et de tailler les haies limitrophes avec la commune.

Nuisances sonores :

Dans le respect de la tranquillité de tous, nous vous rappelons les horaires d'utilisation des tondeuses, perceuses ... et autres machines ou outils assimilés :

Les jours ouvrables

en été : de 8h30 à 12h et de 14h à 21h.

hors période estivale : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

de 9h30 à 12h et de 15h à 19h.

de 10 h à 12h.

Les samedis :

Les dimanches et jours fériés :

Les personnes qui ne respecteront pas ces horaires sont passibles d'une amende

Rappel feux :

Interdiction de brûlage en plein air des déchets et débris de toute nature. Le non-respect de cette disposition du règlement sanitaire départemental (RSD) expose le contrevenant à une **amende** de 3ème classe pouvant s'élever à **450 €**.

Prochaines Manifestations : les 2 et 3 novembre exposition des Ecourts Cheveux – le 16 novembre Loto des Petits Champ – Début décembre, vente de sapins de Noël par l'APE, parking de la poste.